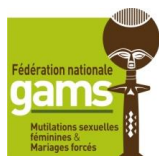




MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Direction de l'Accueil,
de l'Accompagnement des
Etrangers et de la Nationalité
(DAAEN)



PROGRAMME DE FORMATION

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES FEMMES MIGRANTES PRIMO-ARRIVANTES FACE AUX VIOLENCES ET AUX DISCRIMINATIONS

Un projet piloté et mis en œuvre par l'ADRIC avec le soutien de la Direction de l'Accueil, de l'Accompagnement des Etrangers et de la Nationalité (DAAEN) du Ministère de l'intérieur, et de la Préfecture d'Ile-de-France (DRJSCS), en partenariat avec les CIDFF de Paris et du Val d'Oise, GAMS et Voix de femmes.

3 JOURS DE FORMATION

Lundi 21 janvier, mardi 22 janvier et mardi 5 février 2019

De 9h30 à 17h30

à AMANA : 104 Bis, Rue Pelleport, 75020 Paris

(Métro ligne 3 – Gambetta OU ligne 11 – Télégraphe)

PUBLIC :

Acteurs.trice.s, institutionnels et associatifs, salariés et bénévoles, qui œuvrent dans l'accueil et l'accompagnement des femmes migrantes primo-arrivantes. (15 à 20 participants)

OBJECTIFS :

En s'appuyant sur des compétences complémentaires de l'ADRIC, des CIDFF, de GAMS et Voix des femmes, le contenu de la formation articulera des apports théoriques et des pratiques multi-référentielles, et proposera des outils méthodologiques adaptés.

Ce module de formation a pour **objectif** de permettre aux bénéficiaires de :

- Acquérir des connaissances sur les thématiques spécifiques de l'accueil et l'accompagnement des femmes primo-arrivantes et sur la démarche interculturelle ;
- Echanger sur les situations concrètes de discriminations et de violences rencontrées dans leurs pratiques professionnelles, comme les mutilations sexuelles féminines, les mariages forcés, les violences conjugales ;
- Concevoir une grille d'analyse des pratiques et identifier les outils existants pour optimiser la posture professionnelle et favoriser le travail en réseau dans l'accueil et l'accompagnement des femmes primo-arrivantes.

Il se déclinera en deux temps :

Deux journées de formation pour approfondir les connaissances et les compétences d'intervention

Jour 1 / lundi 21 janvier 2019 :

9h30-13h00 (ADRIC)

- Eléments pour une analyse pertinente des divers parcours des femmes migrantes primo-arrivantes dans leurs évolutions actuelles (selon le statut résidentiel, la trajectoire d'émigration, la durée de l'installation, l'âge, le niveau d'étude, la situation familiale, etc.) : que disent les chiffres ? que disent les études et observations du terrain ?
- Eléments pour une identification des situations liées au cumul des discriminations et des violences (sexisme, racisme, et autres discriminations liées à l'âge, au handicap, à l'orientation sexuelle, au milieu social, etc.) ;
- Les facteurs qui favorisent le cumul des discriminations et des violences auprès des femmes primo-arrivantes (dont les phénomènes d'isolement, la précarité administrative, la ségrégation, les extrémismes religieux, le repli identitaire, etc.).
- Le rôle des divers acteurs dans la lutte contre ces phénomènes.

14h00-17h00 (CIDFF de Paris et CIDFF du Val d'Oise)

- Les différentes formes de violences conjugales dans le contexte migratoire, notamment par rapport aux femmes primo-arrivantes ;
- Impact des violences conjugales sur la vie sociale et professionnelle de ces femmes et sur leur processus d'accès à l'autonomie,
- Le droit au séjour des femmes étrangères victimes de violences conjugales : les conséquences des violences sur le droit au séjour, les solutions offertes par le droit existant pour y remédier, les obstacles rencontrés en pratique ;
- Comment accueillir et écouter la parole d'une femme migrante victime de violence conjugale ? comment les accompagner ?

Jour 2 / mardi 22 janvier 2019 :

9h30-13h00 (GAMS)

- Définitions et complications médicales des mutilations sexuelles féminines, dont l'excision, présentation du travail du GAMS dans ce domaine ;
- Eléments pour une analyse approfondie des situations vécues par les femmes primo-arrivantes par rapport aux pratiques de l'excision : prévalence et données socioculturelles des mutilations sexuelles féminines ;
- Réponses préventives, médicales et juridiques face à l'excision, réflexion sur une posture appropriée dans l'accueil et l'accompagnement des victimes ;
- Présentation de des ressources et des dispositifs existants en Ile-de-France.

14h00-17h30 (Voix des Femmes)

- Analyses des premières enquêtes quantitatives et qualitatives sur la réalité du mariage forcé et de ses conséquences à l'encontre des victimes ;
- Ecoute et accompagnement des jeunes filles et des femmes primo-arrivantes: conflit d'ambivalence culturelle et de loyauté : comment renforcer leurs capacités à faire valoir leurs droits face au mode opératoire de la famille ;
- Droit commun et mesures de protection spécifiques, des récentes avances législatives à leur application effective sur le terrain ;
- Actions de prévention collective : groupe de parole, sensibilisation des familles et des jeunes.

Une journée de capitalisation des acquis et d'analyse des pratiques (ADRIC)

Jour 3 / mardi 5 février 2019 (9h30-17h30)

Au cours de cette journée, les participant-e-s seront engagé-e-s dans une évaluation des acquis des jours précédents au regard des expériences pratiques, ainsi que dans la définition des pistes d'action pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des femmes primo-

arrivantes dans la lutte contre les violences et les discriminations, notamment en valorisant leurs ressources propres. Ce temps vise aussi à favoriser l'identification de personnes « référentes » sur le territoire qui pourraient être des interlocuteur-trice-s-relais pour les autres professionnel-le-s.

En s'appuyant sur les acquis des précédentes séances de formation, cette journée portera sur :

- la réflexion et les échanges autour des postures professionnelles dans l'accompagnement des femmes primo-arrivantes, par rapport à la prévention des violences, la protection des victimes, et en faveur de leur accès aux droits ;
- la mutualisation des bonnes pratiques d'accompagnement existantes dans le groupe et sur le territoire ;
- les méthodes et ressources à mobiliser pour développer des actions collectives et/ou pour rendre opérationnel le travail en réseau ;
- les méthodes et outils de la démarche interculturelle pour optimiser le travail d'accueil et d'accompagnement des femmes primo-arrivantes.

Supports et outils :

Les guides de l'ADRIC « *Face aux violences et aux discriminations : accompagner les femmes issues des immigrations* » et « *Femmes primo-arrivantes : de l'accueil à l'intégration* » seront distribués comme support méthodologique et outil d'approfondissement.

Méthode pédagogique pour les deux modules :

La démarche méthodologique proposée par l'ADRIC sur une **méthode pédagogique participative** engageant les acteurs-trice-s dans la recherche des connaissances, dans la modification des représentations et des comportements et dans la construction de nouvelles pratiques. Elle s'appuie sur :

- La proposition d'une approche multi-référentielle intégrant les apports des connaissances anthropologiques, sociologiques, économiques, psychologiques, culturelles, politiques et juridiques ;
- L'articulation entre apports de connaissances théoriques et analyse de terrain ;
- La prise en compte de la spécificité des profils en permettant la mutualisation des savoirs et le partage des expériences par rapport au cadre de leurs missions.

A cette méthode, l'ADRIC ajoute **une démarche interculturelle** pour déconstruire les visions figées et essentialisées des cultures, tout en rendant visible l'universalité des droits fondamentaux et la dimension transculturelle de valeurs communes comme l'égalité des personnes. L'intervention proposée s'inscrit dans le strict respect des règles de déontologie liées à la formation continue avec les garanties suivantes : confidentialité, écoute, confrontation bienveillante des idées et proscription des jugements de valeur.

INSCRIPTION GRATUITE ET OBLIGATOIRE

Le nombre de places étant limité, merci de bien vouloir vous inscrire à l'adresse suivante :

inscription@adric.eu

En indiquant votre nom, prénom, fonction et organisme ainsi que vos coordonnées